



**AVIS DE LA COTATION N°01 /DC/CR-ES/CIPM/2025 DU 17 JUIL 2025 POUR
L'EQUIPEMENT DE L'ATELIER DE MENUISERIE DU CETIC DE GARI GOMBO**

FINANCEMENT : Budget du Conseil Régional de l'EST - Exercice 2025.

1. Objet de la Demande de Cotation

Le Président du Conseil Régional de l'Est, Maître d'Ouvrage, lance en procédure d'urgence, une consultation pour **L'EQUIPEMENT DE L'ATELIER DE MENUISERIE DU CETIC DE GARI GOMBO.**

2. Consistance des prestations

Les prestations consistent en **L'EQUIPEMENT DE L'ATELIER DE MENUISERIE DU CETIC DE GARI GOMBO.**, le transport, la manutention jusqu'au lieu de réception et la mise en service et sont réparties ainsi:

N°	Description de l'article	Qté
A	Machine combiné à bois 5 fonctions	
1	Dégauchisseuse (Surface planning)	1
2	Raboteuse (Thicknesser planning)	1
3	Scie (saw)	1
4	Toupie (moulder)	1
5	Mortaisage/Percage (Mortising/drilling)	1
6	Autres accessoires	1
B	Petits matériels	
1	Serre-joint du menuisier de longueur 200cm en acier trempé	1
2	Serre-joint dormant en acier trempé de longueur 150cm	1
3	Rabot métallique de longueur 220 mm	1
4	Rabot métallique de longueur comprise entre 400 - 500 mm	1
5	Scie à dos à denture fine de longueur 300mm	1
6	Scie égoine à lame rigide ayant 7 dents/pouce de longueur 500mm	1
7	Marteaux du menuisier de 400 g ou 500 g	1
8	Vilebrequin en ARS muni d'un paquet de mèches à bois	1
9	Ponceuse vibrante de capacité moyenne avec un rouleau de bande adhésive de 50 m	1
10	Jeu de 09 tournevis (04 plats, 04 cruciformes et 01 mixte)	1
11	Pierre à huile à double faces	1
12	Racloir en acier rapide 110 x70 x 1 mm	1
13	Jeu de Bédanes en acier avec biseau traité de manche en bois ou en léflon (3 de chaque type : 10 - 12 et 15)	1
14	Equerre d'inglet du menuisier à 45° en alliage d'aluminium	1
15	Equerre droite à 90° en alliage d'aluminium de 90x65x2, 5mm	1

16	Fausse-Equerre à 45° en alliage d'aluminium	1
17	Tenailles coupantes avec arrêtes trempées	1
18	Limes de formes variées (triangulaire, plat et demi-ronde) : deux de chaque (bâtarde, demi-douce et douce)	1
19	Mètre ruban en aluminium de longueur 5m	1
20	Maillet en bois muni d'une tête ronde de diamètre 50 mm avec un poids de 400 g	1
21	Scie à métaux avec un paquet de lames de scie	1
22	Etaux de menuisier (d'établi) en acier	1
23	Perceuse portative et une boite de foret de diamètre 3 à 12 mm	1
24	Scie sauteuse portable de puissance 400 à 620W, 220V de hauteur qui couvre 18 cm, poids en 2 kg plus câble d'alimentation 4 m	1
25	Ponceuse à disque : Puissance 350W; Poids: 2,4kg tension: 220v; + 01 Trousse de clés + 01 jeux de disques	1

3. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les sociétés de droit camerounais dûment agréées, et remplissant les conditions d'accès à la commande publique conformément à la réglementation en vigueur.

4. Financement

Les prestations, objet de la présente de Demande de Cotation, sont financées par le Budget du Conseil Régional de l'Est de l'exercice 2025, imputation budgétaire N° :

5. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette Demande de Cotation est en ligne.

6. Consultation du Dossier de Demande de Cotation

Le dossier peut être consulté en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm) ou babillard du Conseil Régional de l'Est .

7. Acquisition du dossier de Demande de Cotation

Il est possible d'obtenir la version électronique du dossier de Demande de Cotation (DC) par téléchargement gratuit sur les plateformes COLEPS ou PRIDESOFT disponibles aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du dossier de Demande de Cotation (DC) dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable *des frais d'achat de la DC de Quinze mille (15 000) FCFA*, auprès de la Recette Régionale des Finances du Conseil Régional de l'Est.

8. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 30 000 000 FCFA.

9. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission, timbré et acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaines des marchés publics dont la liste figure dans la pièce 10 du DDC dont le montant s'élève 600 000 FCFA; (*il est au plus égal à 2% du coût prévisionnel toutes taxes comprises (TTC) de la Lettre commande conformément à l'Arrêté en vigueur*) et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

10. Remise des Cotations

Chaque cotation est rédigée en français ou en anglais.

Pour la soumission en ligne, la cotation devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le 11/08/25 à 12h. Une copie de sauvegarde de la cotation enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

- Nb Taille et format des fichiers

47

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

11. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fait en un temps et aura lieu le 11/8/25 à 13 heures par la Commission de Passation des Marchés du Maître d'Ouvrage ou du Maître d'Ouvrage Délégué dans la salle de réunion du Conseil Régional de l'Est sise à carrefour Radio.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Cotation. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de Cotation.

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heure accordé par la Commission, l'offre sera rejetée.

12. Recevabilité des Cotations

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions de la DC sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces de la DC, entraînera le rejet pur et simple de la cotation sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

13. Critères d'évaluations

Les critères d'évaluation sont de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels¹. Un critère ne peut être à la fois éliminatoire et essentiel.

Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans la Demande de Cotation relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'offre technique aux spécifications techniques et à la qualification des soumissionnaires.

13.1-Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

- Absence ou non-conformité de la caution de soumission acquittée et timbrée par un timbre fiscal à l'ouverture des offres ;
- Pièce falsifiée ou scannée ;
- Non-conformité ou absence de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;
- non satisfaction de 3/4 des critères essentiels ;
- absence ou omission d'un sous-détail de prix quantifié.

NB : en fonction de la spécificité de la prestation, d'autres critères pertinents pourront être ajoutés lors de l'élaboration de la Demande de Cotation.

13.2-Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les prestations, objet de l'appel d'offres. Ceux-ci doivent être déterminés en fonction de la nature et de la consistance des prestations à réaliser.

Il convient de préciser formellement les modalités de validation d'un critère à partir du nombre de sous-critères respectés.

Les critères essentiels à la qualification des soumissionnaires porteront à titre indicatif sur :

Nº	Désignation	Oui/Non
1	Références du prestataire	
2	Capacité financière	
3	Délai de livraison	
4	Preuve de l'acceptation des conditions du Marché	

14- Délai prévisionnel d'exécution:

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet de la présente Demande de Cotation est de *Trois (03)* mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

15- Tranches/Allotissement

Sans objet.

16- Attribution

Le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué attribuera la lettre commande au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées.

17-Durée de validité des Cotations

Les soumissionnaires restent engagés par leurs Cotations pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des Cotations.

18-Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'annexe III sis au carrefour **Teerenstra-nkolbinkon, porte 109** Tél : (237) 222 24 28-28 ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> ou tout autres moyens de communication électronique indiqué par le Maître d'ouvrage.

19-Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes, tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargé des Marchés Publics (MINMAP) SMS ou appel aux numéros suivants : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48.

Bertoua, le 17 JUIL 2025

LE PRESIDENT.

Ampliations :

- MINMAP/DR/ES ;
- ARMP/ES (pour publication et archivage);
- Président CIPM/CR/ES ;
- Marchés (archivage) ;
- Affichage CR-ES.

